

Recours au Règlement—M. W. Baker

Je tiens à soulever cette question en public et en toute franchise, et je dis aux députés et à vous, madame le Président, que cette manœuvre pourrait bien porter atteinte à cet esprit d'unanimité et à l'importance que nous sommes convenus d'attacher aux comités. Je voudrais avertir le gouvernement et la Chambre que nous ne voulons pas de ce genre de chose.

Mme le Président: Le député peut soulever cette question au moment approprié s'il le désire, mais il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. En outre, c'est une question qui concerne les comités. Comme les députés le savent, la présidence n'assiste pas aux délibérations des comités et n'a rien à voir avec leur nomination, et elle ne peut donc se pencher sur cette question. Il existe des tribunes où ces questions peuvent être abordées, et j'incite le député à s'en servir.

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, au sujet de cette même affaire, qui est clairement du ressort de la Chambre, je tiens à dire que nous tenons tous à maintenir intact l'esprit et non seulement la lettre de ces réformes que nous avons adoptées. Il est flagrant que l'on a porté atteinte à l'indépendance des comités, et que cette indépendance était inscrite dans la réforme que la Chambre a adoptée à l'unanimité il n'y a pas très longtemps.

Je voudrais demander au leader du gouvernement à la Chambre s'il envisage de faire d'autres modifications à l'entente conclue par tous les partis. Le gouvernement a déjà terni l'indépendance des comités de la Chambre. A-t-on l'intention, par exemple, de briser cette entente en ce qui a trait à la date à laquelle ces réformes entreront en vigueur, et le gouvernement a-t-il l'intention de changer la date à laquelle la Chambre se réunira en 1983? Si l'on a l'intention de ne pas se conformer à l'esprit du rapport remis par ce comité multipartite, la Chambre devrait en être informée.

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, à mon avis, il n'y a pas eu de manquement de la part du gouvernement. J'attire l'attention du très honorable député de Yellowhead (M. Clark) sur le Règlement de la Chambre au sujet des comités, et s'il lisait attentivement l'article 65(2)...

[Traduction]

... et notamment l'alinéa 65(4)a), il comprendrait qu'aucune irrégularité ne s'est produite au comité. J'ai des doutes quant à sa sincérité. Je voudrais savoir s'il parlait réellement de ce qui s'est passé au comité. De notre côté, nous ne demandons pas qui a délogé le député de Calgary-Nord (M. Wright). Au comité, c'est une pratique courante, conforme au Règlement, de changer les députés de temps à autre, surtout quand eux-mêmes en font la demande.

M. CULLEN—LES RÈGLES À SUIVRE CONCERNANT LES INTERVIEWS

L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton): Madame le Président, j'invoque le Règlement au sujet d'un problème persistant. De temps à autre, les journalistes de la tribune de la presse, surtout ceux qui portent une caméra, se tiennent dans le hall d'entrée. Tous les députés ont maintenant reçu une lettre du président de la tribune des journalistes parlementaires qui se plaint de ce que des interviews aient encore lieu en cet endroit, et cela, même derrière les limites indiquées sur le plancher.

En tant que député, je voudrais savoir quelles sont au juste les règles à suivre en cette matière. Est-ce que les journalistes qui n'ont pas de caméra peuvent faire des interviews, mais non les autres? Qu'en est-il au juste?

Mme le Président: C'est là une question dont il vaudrait mieux discuter à mon bureau. Je tiens à informer les députés que j'ai consulté les représentants de tous les caucus et que ceux-ci ont examiné la question. De nouvelles dispositions ont été prises afin de permettre aux journalistes de faire leur travail. Si les députés n'approuvent pas ces mesures, ils n'ont qu'à venir m'en parler et je me ferai un plaisir d'entendre leur point de vue.

Je cherche seulement à plaire à tout le monde. Nous croyions avoir établi un système qui convenait à tout le monde. Si ce n'est pas le cas, je suis bien prête à réexaminer la question.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

AGRICULTURE

PRÉSENTATION DU 9^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

Mme Éva Côté (Rimouski-Témiscouata): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter dans les deux langues officielles le neuvième rapport du comité permanent de l'agriculture.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

* * *

LES COMMUNICATIONS

RENVOI AU COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE DU RAPPORT SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, je propose appuyé par l'honorable député de Don Valley-Ouest (M. Bosley):

Que le rapport du comité d'étude sur la politique culturelle au niveau fédéral, déposé à la Chambre le 16 novembre dernier, soit déferé au comité permanent de la Chambre sur les communications et la culture.